

-**VU** le code général de la fonction publique ;

-**VU** le décret n° 2006-1760 du 23 Décembre 2006 relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps des adjoints administratifs des administrations de l'Etat ;

-**VU** le décret 2016-580 du 11 Mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique d'Etat ;

-**VU** les possibilités d'inscription au tableau d'avancement au grade d'Adjoint Administratif de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur Principal 1<sup>ère</sup> Classe au titre de l'année 2023 notifiées par le ministère ;

## **ARRETE**

**Article 1er.** - Les fonctionnaires ci-après désignés sont inscrits au tableau d'avancement au grade **d'Adjoint Administratif de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur « Principal 1<sup>ère</sup> Classe »** au titre de l'année 2023 (21 possibilités) :

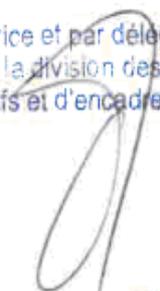
### **Au 1<sup>er</sup> Septembre 2023 :**

N° 1	ROUQUIER	Joelle	Lycée J B Darnet Saint-Yrieix-la-Perche.
N° 2	VILLARD	Monique	DSDEN de la Creuse.
N° 3	BONNET	Brigitte	I.U.T Université Limoges.
N° 4	NOURY	Virginie	Lycée Jean Monnet Limoges.
N° 5	CARTON	Christine	DSDEN de la Haute-Vienne.
N° 6	CADET	Angélique	DSDEN de la Haute-Vienne.
N° 7	FEIX	Sylvie	Lycée des métiers du bâtiment Felletin.
N° 8	PEYROT	Nadège	Université Limoges.
N° 9	ARNAUD	Christelle	Lycée Louis Gaston Roussillat Saint-Vaury.
N° 10	NAVARRÉ	Christophe	Collège Martin Nadaud Guéret
N° 11	LEBRAUD-CHENIER	Isabelle	Lycée Pierre Bourdan Guéret.
N° 12	REDEMPT	Catherine	Université Limoges.
N° 13	MAZALAIGUE	Marie France	I.U.T Université Limoges.
N° 14	DEPLANO	Françoise	Lycée d'Arsonval Brive.
N° 15	TREZEL	Aurèlie	Collège Bernard Palissy Limoges.
N° 16	MARTIN	Marie-Claire	Rectorat Limoges.
N° 17	MASSE	Marianne	Rectorat Limoges
N° 18	AUNEAU	Delphine	Collège Paul Langevin Limoges.
N° 19	CHARBONNEL	Catherine	DSDEN de la Corrèze.
N° 20	LACHESNAIS	Catherine	DSDEN de la Corrèze.
N° 21	DEFAYE	Katia	Rectorat Limoges.

**Article 2.-** Le Secrétaire Général de l'Académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LIMOGES, le 04 juillet 2023.

Pour la Rectrice et par délégation,  
la responsable de la division des personnels  
administratifs et d'encadrement



Nathalie MASSOT